

# Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Association des Œuvres Scolaires de l'Ecole Lyautey de Riedisheim du vendredi 17 novembre 2017

Monsieur JACQUEMIN, directeur de l'Ecole Lyautey, ouvre la séance à 17 heures. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Celui-ci informe les membres présents qu'un courrier en date du 06 novembre 2017 a été envoyé aux enseignants et aux parents élus 2016/2017 comme inscrits dans les statuts de l'association. 14 personnes sont présentes lors de cette assemblée générale dont deux parents d'élèves élus. (Voir feuille d'émargement)

Ordre du jour :

- Lecture du précédent compte rendu de l'AG du 18 novembre 2016
- Rapport financier
- Quitus au trésorier
- Election du bureau
- Election des réviseurs aux comptes.
- Questions diverses (plusieurs points)

## **1° Lecture du PV de l'AG 2016.**

Monsieur Le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes, enseignants et parents d'élèves. Lecture du PV de l'AG 2016 par Mme Noacco-Beloual, secrétaire de l'Association. Pas d'observation. Le Président M. Jacquemin passe au vote. Le PV est adopté à l'unanimité.

## **2° Rapport financier présenté par la trésorière.**

Mme Luydlin explique les statuts, les objectifs et le fonctionnement de la coopérative scolaire pour les nouveaux venus enseignants et parents d'élèves présents. Elle expose à l'assemblée les diverses opérations réalisées du 01 septembre 2016 au 31 août 2017. Elle détaille toutes les dépenses et charges du compte de fonctionnement et apporte les explications souhaitées. Les écritures ont été simplifiées et le Président demande aux enseignants d'être plus explicites pour leur remboursement des factures en utilisant le reçu d'opération et de grouper les petites factures par trimestre.

Le bilan est déficitaire pour cette année de 601,87 €. Ce négatif est dû, outre la gestion courante des activités scolaires de l'école, au financement du projet Cinéma pour 2 classes à La Passerelle de Rixheim. L'AOS ayant pris en charge l'intégralité des dépenses (entrées et transport) vue l'urgence du projet. De plus, l'AOS a acquis 3 fauteuils pour 283,20 euros utilisés dans les classes par les enseignants et qui n'ont pu être budgétés sur le compte fonctionnement de l'Ecole. Elle remercie les services de la Mairie ainsi que les enseignants et parents d'élèves et les félicite chaleureusement pour leur investissement (animations calendriers, tombolas, marché de Noël, vente de chocolats et photos).

## **3° Rapport des réviseurs aux comptes.**

La révision des comptes a été effectuée le lundi 18 septembre 2017 dans les locaux de l'école Lyautey en présence des réviseurs, de M. Jacquemin directeur de l'école et Mme Luydlin, trésorière de l'association.

Les comptes, les pièces comptables et bancaires ont été vérifiés par sondage ce jour-là. Aucune irrégularité n'a été constatée. L'assemblée donne quitus au trésorier à l'unanimité pour l'exercice du 01/09/16 au 31/08/17. Félicitations de l'assemblée à la trésorière pour son travail, la qualité de ses explications et son investissement.

#### **4° Election du nouveau Bureau.**

5 enseignants candidats : Mmes. Del Do, Luydlin et Rietsch et M. Jacquemin et M. Studer.

1 parent d'élève : Mme Noacco-Beloual. Bureau identique à 2016/2017.

Vote à l'unanimité.

#### **5° Réviseurs aux comptes.**

M. Leclere, enseignant, et Mme Leetz, parent d'élève PEEP, se représentent à nouveau comme candidats pour la révision des comptes 2017/2018. Vote à l'unanimité.

#### **6° Questions diverses**

- Demande de participation pour les projets de classe de découverte (4 classes/800 €). Demande adoptée à l'unanimité.

A propos de la classe de découverte, dans un souci d'équité, il n'y aura plus de réduction systématique pour les fratries cette année. Les parents seront orientés vers le CCAS de la Mairie. Au cas par cas, l'AOS pourra intervenir en aide en s'adressant au Président de l'Association M. Jacquemin, directeur de l'Ecole Lyautey.

-Sortie Parlement de Strasbourg pour 2 classes de CM1 dans le cadre de l'Aventure Citoyenne. Repas pris sur place. Prise en charge par l'AOS des repas accompagnants adultes et enfants en difficulté Proposition votée à l'unanimité.

-Sortie ski pour 2 classes durant l'année scolaire avec classes de Rixheim. Une réunion de préparation est prévue à cet effet pour définir conditions, moyens et coût. Tout dépendra des conditions météorologiques. Participation de principe de l'AOS (maximum 200 €/classe). Vote à l'unanimité.

-Projet Ecole et Cinéma à la Passerelle de Rixheim. Pour cette année (4 classes), le transport sera pris en charge sur le compte de fonctionnement de l'Ecole. Les entrées seront prises en charge par les parents (2,50€/séance). Votée à l'unanimité.

-Participation de principe AOS pour le projet Ramdan (achat livres) pour les classes concernées. Votée à l'unanimité.

L'Assemblée générale s'achève à 17h45.

Le président de séance

Le secrétaire